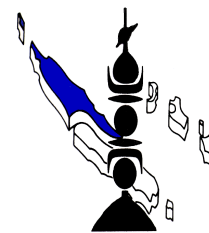


Chargé d'étude impact environnemental des mines

Référence : 3134-24-1453/SR du 20 septembre 2024

Employeur : Province Nord



Corps ou Cadre d'emploi / Domaine : Ingénieur 1^{er} ou 2^{ème} grade / économie rurale

Direction du Développement Economique et de l'Environnement (DDE-E)

Durée de résidence exigée pour le recrutement sur titre ⁽¹⁾ :

Lieu de travail : Koné

- au moins égale à 10 ans pour 1^{er} grade
- au moins égale à 5 ans pour 2^{ème} grade

Date de dépôt de l'offre : Vendredi 20 septembre 2024

Date limite de candidature : Vendredi 11 octobre.2024

Poste à pourvoir : Immédiatement

La direction du développement économique et de l'environnement (DDE-E) a pour mission principale d'accompagner la structuration et le développement de l'économie de la province Nord tout en respectant, conservant et valorisant l'environnement. Son service de l'impact environnemental et de la conservation a notamment pour mission d'évaluer et d'analyser les impacts environnementaux des activités humaines, et de proposer des mesures visant à éviter, réduire et compenser ces impacts.

Emploi RESPNC : Chargé d'étude d'impact environnemental

Missions :

Placée sous l'autorité du chef de service du service impact environnemental et conservation (SIEC), la personne retenue assurera l'analyse, le suivi et le traitement des impacts environnementaux de l'activité minière en province Nord.

Activités principales :

La personne retenue aura notamment en charge :

- La lecture, l'examen et l'analyse critique des dossiers d'impacts environnementaux soumis par les opérateurs miniers,
- De proposer des mesures d'évitement, de réduction et de compensation des impacts environnementaux miniers, que ce soit dans des dossiers spécifiques ou à titre général dans le cadre de l'élaboration des doctrines de traitement des impacts ;
- De contribuer à l'élaboration des stratégies et planifications nécessaires à la surveillance environnementale de l'activité minière ;
- D'assurer une veille et la rédaction de synthèse sur les situations environnementales dans les différents centres et exploitations minières en province Nord.

Activités secondaires :

La personne retenue aura également en charge :

- La lecture, l'examen et l'analyse critique des dossiers d'impacts environnementaux d'autres activités humaines,
- De proposer des mesures d'évitement, de réduction et de compensation des impacts environnementaux d'autres activités humaines,
- De participer au développement des relations avec la DIMENC et les opérateurs miniers (services environnementaux notamment) ;
- La représentation technique de la province Nord, notamment lors des commissions minières communales ;
- La veille technique et réglementaire sur le sujet ;
- La réalisation de visites de contrôle, en tant qu'agent assermenté et commissionné, et le suivi des contentieux environnementaux en collaboration avec les services juridiques ;

- Le développement d'outils, procédures et documents-types (incl. applications numériques avec le support des services informatiques) pour le suivi des impacts et de leur gestion ;
- Le suivi et la supervision d'études et prestations dans le domaine de la préservation de l'environnement, en particulier sur les massifs miniers.

Caractéristiques particulières de l'emploi :

- Déplacements fréquents dans toutes les communes de la province Nord, et ponctuellement en dehors (véhicule de service fourni)
- Port des équipements de protection individuel sur le terrain, et/ou des vêtements de représentation le cas échéant ;
- L'agent pourrait être assermenté et commissionné pour la constatation des infractions aux prescriptions environnementales ;
- Possibilité d'astreintes ;
- Aptitude physique aux visites de terrain (marches légères à modérées sur sols accidentés en milieu naturel ou minier).

Profil du candidat

Savoir / Connaissance/Diplôme exigé :

- Titulaire d'un diplôme de niveau 6 au minimum. Le diplôme doit être en lien avec le domaine pour le recrutement sur titre (à défaut : justifier d'une expérience dans le domaine de 7 ans ou plus) ;
- Très bonne qualité de rédaction (orthographe, grammaire, syntaxe), capacité de lecture rapide et de synthèse ;
- Bonne connaissance des opérations et du contexte minier en Nouvelle-Calédonie et en province Nord ;
- Connaissance générale du patrimoine naturel en Nouvelle-Calédonie et en particulier des spécificités des milieux dits « miniers » ;
- Culture scientifique, en particulier en écologie ;
- Connaissance du contexte socio-économique de la province Nord ;
- Permis B obligatoire.

Savoir-faire :

- Expérience professionnelle : 3 ans minimum en étude d'impact environnemental, une expérience dans/avec le secteur minier sera appréciée ;
- Maîtrise des outils bureautiques (*Microsoft PC : Word, Excel, Outlook, Powerpoint*) ;
- connaissance et utilisation des outils numériques d'information géographique ;
- Facilité d'usage des outils numériques (applications mobiles, web, etc.).

Comportement professionnel :

- Respect de la hiérarchie et des collaborateurs ;
- Rigueur d'analyse ;
- Qualité, sérieux et régularité des activités de rapportage.

Contact et informations complémentaires :

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter **Monsieur Jean-Jerome CASSAN, Chef de service impact environnemental et conservation** - Tél : 47.72.39/ mail : jj.cassan@province-nord.nc

Vous pouvez consulter l'ensemble des AVP sur le site de la DRHFPNC (www.drhfpnc.gouv.nc) ainsi que la réglementation et le répertoire des emplois (RESPNC). Le présent AVP est également consultable sur le site de la province-Nord (www.province-nord.nc).

POUR RÉPONDRE À CETTE OFFRE

Les candidatures (CV détaillé, lettre de motivation, photocopie des diplômes, fiche de renseignements, attestation sur l'honneur de non bénéficiaire de la rupture conventionnelle, ainsi que la demande de changement de corps ou cadre d'emplois si nécessaire ⁽²⁾) précisant la référence de l'offre doivent parvenir à **la Direction des Ressources Humaines (DRH) de la province Nord** par :

- internet : <https://www.province-nord.nc/avp>
- voie postale : BP 41 - 98860 Koné
- dépôt physique : Hôtel de la province Nord - 41 avenue Jimmy Welepane – 98860 Koné
- mail : drh.emplois@province-nord.nc

⁽¹⁾Vous trouverez la liste des pièces à fournir afin de justifier de la citoyenneté ou de la durée de résidence dans le document intitulé "Notice explicative : pièces à fournir pour justifier de votre citoyenneté ou de votre résidence" qui est à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC.

⁽²⁾La fiche de renseignements, l'attestation sur l'honneur de non bénéficiaire de la rupture conventionnelle et la demande de changement de corps ou cadre d'emploi sont à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC.

Toute candidature incomplète ne pourra être prise en considération.

Les candidatures de fonctionnaires doivent être transmises sous couvert de la voie hiérarchique